



# LES ANNALES DU MONT S<sup>t</sup>-MICHEL



Gros plant sur l'Archange Saint Michel

BULLETIN DU PELERINAGE  
ET DE L'ARCHICONFRÉRIE



## Le visage de l'Archange

Depuis 90 ans peu de gens ont pu voir de près la figure du St-Michel de Fremiet. La réparation de la flèche en 1936 avait permis à un petit nombre de privilégiés d'approcher la statue qui domine le Mont.

C'est dire « l'émotion » des Montois lorsqu'ils ont vu la statue de l'Archange s'élever dans les airs au bout d'une élingue, faire un tour d'honneur autour de l'Abbaye et se poser sur la digue en présence de M. le Ministre de la Culture et des autorités civiles et religieuses du département et du canton.

Ce fut pour tous une découverte : la statue nous était familière mais au bout d'une lunette ou à travers des jumelles : le face à face avec l'Archange était vraiment émouvant : Bonjour Michel, je suis content de te voir de près ! C'est le cri du cœur d'un habitué des lieux.

Cette statue qui a essuyé tant et tant d'orages porte la marque de sa lutte avec les éléments déchaînés, mais elle retrouvera bientôt une splendeur matérielle qui convient à sa splendeur spirituelle.



## Les Annales du Mont Saint-Michel

### LA VICTOIRE DU CHRIST SUR L'ESPRIT DU MAL

1. Nos catéchèses sur Dieu, créateur des choses « invisibles », nous ont portés à éclairer et fortifier notre foi sur ce qui concerne la vérité à l'égard du malin ou satan, certainement pas voulu de Dieu qui est souverainement Amour et Sainteté, dont la Providence sage et forte sait conduire notre existence à la victoire sur le prince des ténèbres. La foi de l'Eglise nous enseigne en effet que la puissance de satan n'est pas infinie. Il n'est qu'une créature, puissante du fait qu'il est pur esprit, mais toujours une créature, avec les limites de la créature, subordonnée à la volonté et à la puissance de Dieu. Si satan agit dans le monde par haine contre Dieu et Son Royaume, cette action est permise par la Divine Providence qui avec force et douceur (fortiter et suaviter) dirige l'histoire de l'homme et du monde. Si l'action de satan cause certainement de graves dommages — de nature spirituelle et indirectement même de nature physique — à chaque homme et à la société, toutefois il n'a pas la faculté d'annuler la définitive finalité vers où tendent l'homme et toute la création, c'est-à-dire le Bien. Il ne peut empêcher l'édification du Règne de Dieu, où à la fin se réalisera la totale actualisation de la justice et de l'amour du Père envers les créatures éternellement « prédestinées » dans le Fils-Verbe, Jésus-Christ. Nous pouvons même dire avec Saint Paul que l'œuvre du malin collabore au bien (cf. Rm 8, 28) et sert à édifier la gloire des « élus » (cf. 2 Tm 2,10).

2. Ainsi toute l'histoire de l'humanité peut être considérée en fonction du salut total, dans lequel est inscrite la victoire du Christ sur le « prince de ce monde » (Jn 12,31 ; 14,30 ; 16,11). « Au Seigneur Dieu seul tu rendras un culte, lui seul tu adoreras » (Lc 4,8), dit péremptoirement le Christ à satan. En un moment dramatique de son ministère, à ceux qui l'accusaient d'une manière insolente de



chasser les démons parce qu'il était l'allié de Béelzéboul, prince des démons, Jésus répondit par ces paroles sévères et en même temps réconfortantes : « Tout royaume divisé contre lui-même court à la ruine ; et nulle ville, nulle maison, divisée contre elle-même ne saurait se maintenir. Or, si satan expulse satan, il s'est divisé contre lui-même, dès lors comment son royaume se maintiendra-t-il ?... Mais si c'est par l'Esprit de Dieu que j'expulse les démons, c'est qu'alors le Royaume de Dieu est arrivé parmi vous » (Mt 12,25-26, 28). « Quand un homme fort et bien armé garde son palais, ses biens sont en sûreté ; mais qu'un plus fort survienne et le batte, il lui enlève l'armure en laquelle il se confiait et il distribue ses dépouilles » (Lc 11,21-22). Les paroles prononcées par le Christ sur le tentateur, trouvent leur réalisation historique dans la croix et la résurrection du Rédempteur. Comme nous le lisons dans la Lettre aux Hébreux, le Christ a voulu participer à l'humanité jusqu'à la croix « afin de réduire à l'impuissance, par sa mort, celui qui a la puissance de la mort, c'est-à-dire le diable, et d'affranchir tous ceux qui... étaient tenus en esclavage » (Hb 2, 14,15). C'est la grande certitude de la foi chrétienne : « le prince de ce monde est condamné » (Jn 16,11) ; « C'est pour détruire les œuvres du diable que le Fils de Dieu est apparu » (1 Jn 3,8), comme nous l'atteste Saint Jean. Le Christ crucifié et ressuscité s'est donc révélé ce « plus fort » qui a triomphé sur « l'homme fort », le diable, et l'a détrôné.

L'Eglise participe à la victoire du Christ sur le diable ; le Christ en effet a donné à ses disciples le pouvoir de chasser les démons (cf. Mt 10,1 et Mc 16,17). L'Eglise exerce ce pouvoir victorieux par la foi au Christ et la prière (cf. Mc 9,29 ; Mt 17,19 s.), qui en des cas spécifiques peut assumer la forme d'exorcisme.

3. Dans cette phase historique de la victoire du Christ, s'insère l'annonce et le début de la victoire finale la Parousie, la seconde et définitive venue du Christ au terme de l'histoire, vers lequel est projetée la vie du chrétien. Même s'il est vrai que l'histoire terrestre continue à se déployer sous l'influence de « cet esprit dont St-Paul dit que « maintenant il agit dans les hommes qui résistent » (Eph 2,2), les croyants se savent appelés à lutter pour le triomphe définitif du Bien : « ce n'est pas contre des adversaires de chair et de sang que nous avons à lutter, mais contre les Principautés, contre les Puissances, contre les Régisseurs de ce monde de ténèbres, contre les esprits du mal qui habitent les espaces célestes » (Ep 6,12).

4. La lutte devient en un certain sens toujours plus violente, à mesure que la fin approche, comme le met en relief particulièrement l'Apocalypse, le dernier livre du Nouveau Testament (cf. Ap 12, 7-9). Mais précisément ce livre accentue la certitude qui nous est

donnée par toute la révélation divine : c'est-à-dire que la lutte finira par la définitive victoire du bien. Dans cette victoire, déjà incluse dans le mystère pascal du Christ, s'accomplira définitivement la première annonce du Livre de la Genèse, qui en terme significatif est appelé proto-évangile, lorsque Dieu avertit le serpent : « J'établirai une hostilité entre toi et la femme » (Gn 3,15.) Dans cette phase définitive Dieu, complétant le mystère de la Providence paternelle, « arrachera à l'empire des ténèbres » ceux qu'il a éternellement « prédestinés dans le Christ et les transférera dans le royaume de son Fils bien-aimé » (cf. Col 1,13-14). Alors le Fils lui-même se soumettra à Celui qui lui a tout soumis, afin que « Dieu soit tout en tous » (1 Co 15,28).

Ici se termine la catéchèse sur Dieu créateur des choses « visibles et invisibles », unies dans notre présentation à la vérité sur la Divine Providence. Il apparaît évident aux yeux du croyant que le mystère du commencement du monde et de l'histoire rejoint indissolublement le mystère de la fin, en laquelle la finalité de toute la création atteint son accomplissement. Le Credo, qui unit si organiquement tant de vérités, est vraiment la cathédrale harmonieuse de la foi.

D'une manière progressive et organique nous avons pu admirer, émerveillés, le grand mystère de l'intelligence et de l'amour de Dieu, dans son action créatrice, envers le cosmos envers l'homme, envers le monde des purs esprits. Nous avons considéré la matrice trinitaire de cette action, la sage finalité à la vie de l'homme, véritable « image de Dieu » appelé à son tour à retrouver pleinement sa dignité dans la contemplation de la gloire de Dieu. Nous avons été éclairés sur l'un des plus grands problèmes qui inquiètent l'homme et envahissent sa recherche de vérité : le problème de la souffrance et du mal. A la racine ne se trouve pas une décision erronée ou méchante de Dieu, mais son choix et, en un certain sens, son risque de nous créer libres et de nous avoir pour amis. De la liberté sont nés le bien et aussi le mal. Mais Dieu ne capitule pas, et, par sa sagesse transcendante, en nous prédestinant à être ses fils dans le Christ, il dirige tout avec force et douceur afin que le bien ne soit pas vaincu par le mal.

Nous devons maintenant nous laisser conduire par la Divine Révélation pour l'exploration d'autres mystères de notre salut. En attendant nous avons accueilli une vérité que tout chrétien doit avoir à cœur : de même qu'il existe de purs esprits, créatures de Dieu, toutes bonnes au début, et ensuite, par un choix de péché, séparées irréductiblement en anges de lumière et en anges de ténèbres. Et tandis que l'existence des mauvais anges requiert de nous le sens de la vigilance pour ne pas céder à leurs séductions, nous sommes certains que la victorieuse puissance du Christ Rédempteur



*entoure notre vie afin que nous en soyons nous-mêmes vainqueurs. En cela nous sommes assistés d'une manière valable par les bons anges, messagers de l'amour de Dieu auxquels, selon l'enseignement de la tradition de l'Eglise, nous adressons notre prière : « Ange de Dieu, qui es mon gardien, éclaire-moi, protège-moi, et conduis-moi, qui te fus confié par la miséricorde céleste. Amen ».*

**Jean Paul II**

**Audience du 20 août 1986.**

### L'ARCHANGE SUSPENDU A L'HELICOPTERE

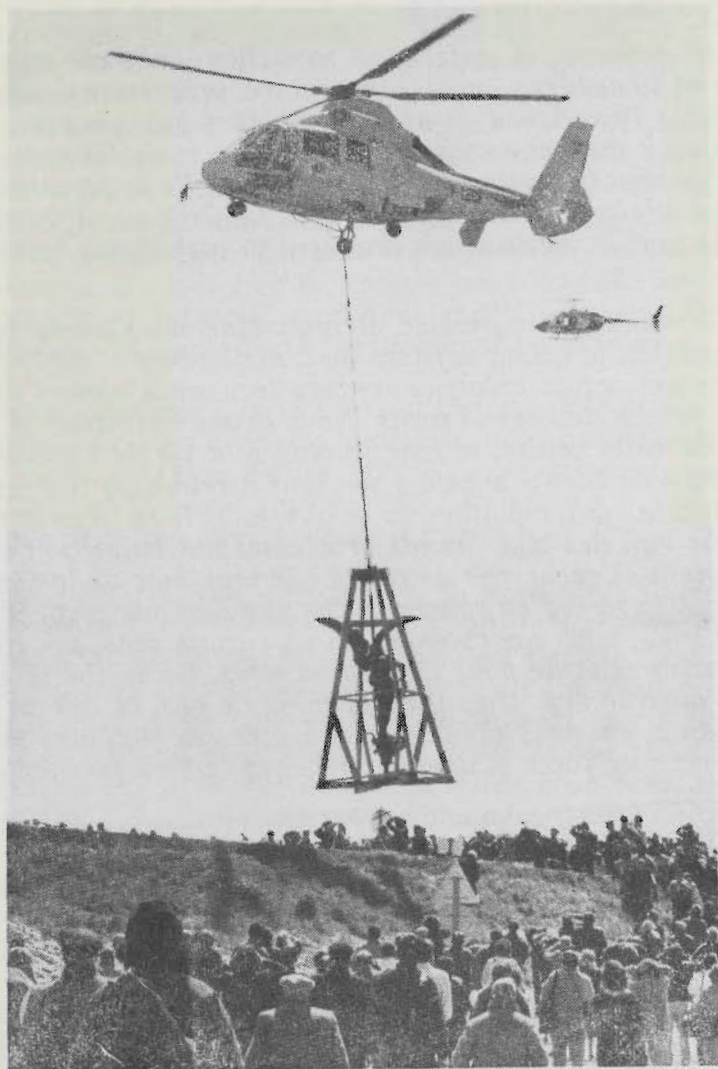


Photo Archives « La Gazette »

## NOTES D'UN TÉMOIN

Depuis plusieurs mois il était question de restaurer la statue de St-Michel-de-la-Flèche.

Le 12 janvier à 12 h. 15, M. André AUBERT, charpentier à Périers, et son équipe d'ouvriers passaient la journée dans l'Abbaye pour la visiter, mais aussi pour se mettre à la messe de 12 heures sous la protection de l'Archange avant d'entreprendre la construction de l'échafaudage qui permettrait d'atteindre à 157 m. la statue de l'Archange.

Les semaines suivantes les 60 m<sup>3</sup> de charpente ont commencé à envelopper la Flèche et pour Pâques on pouvait atteindre la statue.

Du socle à la pointe de l'épée elle mesure 4 m. 10 et pèse 500 kg.

Sa restauration s'impose : composée de 11 plaques de cuivre laminé rivées sur une armature de fer, elle présente des traces graves de rouille et d'électrolyse. L'épée de St-Michel est un paratonnerre qui essuie des coups de foudre plusieurs fois par an : là aussi une réparation s'imposait pour assurer la protection du monument.

Et peu à peu les Montois attendaient le grand jour de l'envol de l'Archange attaché dans une cage de bois.

Le 5 mai par une belle journée, sans trop de vent, un hélicoptère de la Société Heliservice de Cherbourg a enlevé au bout d'une élingue la statue de St-Michel, lui a fait faire un tour d'honneur autour de son abbaye avant de le déposer sur la digue en présence de M. le Ministre de la Culture, entouré des personnalités du département. Là M. Lablaude, architecte en chef de l'Abbaye, a présenté aux invités le projet de restauration.

Une heure plus tard St-Michel reprenait les airs pour atterrir dans les jardins de la Merveille et pendant 1 mois nombreux sont les visiteurs de l'exposition « L'Archange, la Flèche » qui se sont longuement arrêtés pour contempler le visage de l'Archange.

Moment d'émotion pour les Montois le 25 mai quand ils ont vu, vers 16 h. 30, la statue de l'Archange portée sur un brancard par 12 hommes de l'entreprise Aubert, descendre du Cellier jusqu'à l'entrée du Mont, en traversant la rue du Mont.

« On avait l'impression de voir quelqu'un nous quitter, quelqu'un qui nous est familier ».



Il est parti pour St-Rémy en Chevreuse, pour être réparé par les ouvriers de la Fondation Pierre de Coubertin.

Il nous reviendra pour le 29 septembre. Après un mois à l'exposition, il reprendra place au sommet de la flèche vers la Toussaint.

Si nos regards ont du mal à s'habituer à l'absence de St-Michel au haut de sa flèche, ses amis et ses pèlerins savent le retrouver dans son sanctuaire de l'église St-Pierre, qui l'accueillait il y a un siècle à la fermeture de l'Abbatiale.

## SAVEZ-VOUS QUE :

— Le pèlerinage à pied de Genêts au Mont-St-Michel aura lieu le lundi 20 juillet. Départ de Genêts à 8 h. 30. Messe à l'Abbatiale à 11 h. 30, concélébrée par Mgr l'Evêque.

Dans l'après-midi, veillée de prières à la Croix de Jérusalem.

Le départ pour le retour se fera sur le parking est à 19 heures.

L'horaire de ce pèlerinage dépend des heures de la marée.

— Du 13 au 25 juillet la communauté « Réjouis-toi » de Coutances assurera l'accueil à l'église St-Pierre et présentera à la salle St-Aubert un montage audio-visuel sur le St-Suaire.

— Comme chaque saison fin août, le vendredi 28, les saisonniers se rassembleront nombreux à l'Abbaye pour la messe et une visite matinale. Réunion à 6 heures à la salle des gardes.

— Les Heures Musicales du Mont-Saint-Michel fêtent cette année leur 20ème anniversaire : 2 récitals auront lieu au Mont : le 11 juillet avec « les Petits Chanteurs à la Croix de Bois », et le 23 août avec le trio Pasquier.

— Le 1er Festival international de Musique s'est déroulé du 21 juin au 5 juillet en plus des nombreux récitals un magnifique feu d'artifice a été présenté le dimanche 28 juin par un temps agréable à plusieurs milliers de spectateurs autour de la baie.

## ICONOGRAPHIE DE ST-MICHEL (suite de la page 32)

Par l'Abbé Marcel LELEGARD

*En 1311, le roi Philippe IV le Bel vint en pèlerinage au Mont. Dom Thomas le Roy nous apprend qu'il « fit une offrande sur l'autel du saint « archange de douze cents ducats d'or, desquels du depuis, peu après cecy, l'on « fit faire le saint Michel qui est en la nef de l'église sur son autel... Cet « image (1) de saint Michel est parfaitement beau, riche et bien fait. Il est de « bois couvert de lames d'or et ducat... ».*

*Un autre auteur nous apprend, par ailleurs, qu'il est de la taille d'un homme.*

*Nous sommes bien obligés de nous en tenir à ce que nous dit Dom Thomas le Roy, puisque le fonds des archives du Mont-Saint-Michel est détruit depuis 1944 et que l'inventaire sommaire n'en avait jamais été publié, mais il faut observer cependant que la somme donnée par Philippe le Bel, si elle était en monnaie d'or comme on le croit sans problème, ne pouvait être en ducats, absolument inconnus de son monnayage. On serait tenté de penser qu'il s'agissait d'agnels d'or, puisque la date d'émission était précisément du 26 janvier de cette année-là (2).*

*Lorsqu'on dit que ces douze cents pièces servirent à couvrir d'or la statue de saint Michel, il ne faudrait pas croire, comme l'ont fait certains que ces monnaies ont été clouées sur la statue de bois, mais bien qu'elles ont (1) servi à acheter des plaques d'or pour une valeur égale, ou même qu'elles ont été fondues puis battues et étirées en plaques, puisque la valeur intrinsèque des monnaies était alors sensiblement égale à leur valeur nominale.*

*Il nous importe de savoir comment se présentait cette statue. Nous pouvons déjà penser que le roi ayant donné l'or sans en prescrire l'emploi, et la décision d'en faire une statue lamée d'or n'ayant été prise ensuite que par l'abbé Guillaume du Château et ses moines, il y a tout lieu de penser que la sculpture fut l'œuvre d'un artiste normand de la région et c'est l'examen des statues de cette époque subsistant dans le pays qui peut nous permettre d'avoir une idée de cette œuvre d'art.*

*Nous en examinerons trois qui sont de date approchante : celle de Montaigu, destinée à une chapelle fondée en 1349 ; une autre qui porte, au musée de Coutances, une étiquette de haute fantaisie indiquant comme provenance « Tombelaine ». Si cette indication était*



exacte elle serait pour nous du plus haut intérêt : c'est une œuvre presque contemporaine de Philippe IV le Bel, et si elle provenait réellement de la chapelle d'un prieuré relevant directement du Mt-Saint-Michel et situé à moins d'une lieue de l'Abbaye, elle pourrait passer pour une réplique de la grande statue d'or. Hélas il n'en est rien, car nous savons par ailleurs que cette identification est une pieuse supercherie. Il s'agit en réalité de la statue placée jadis à l'autel saint Michel dans le déambulatoire de la cathédrale de Coutances, le premier au Sud de la chapelle absidale qui était dédiée à Saint-Lô. Lorsque l'évêque Sylvestre de la Cerveille (1371-1386) décida de démolir cette chapelle d'axe pour la remplacer par une autre beaucoup plus grande dédiée à la sainte Vierge, on reporta le titre de saint Lô à l'autel saint Michel, et l'on y transféra le vitrail consacré à la vie du saint évêque, mais la statue de saint Michel fut maintenue en place sur un piédestal orné d'un « écu qui paraît de gueules à la balance d'or accompagné en pointe d'une bourse aussi d'or ». Lorsque le Chanoine Deligand, peintre et sculpteur, polychroma le moulage qu'il venait de faire de la Vierge à l'Enfant pour la chapelle du chevet, vers 1860, il restaura en même temps la statue de la chapelle voisine, saint Michel, et la polychroma dans les mêmes couleurs, avec un décor analogue mais lorsqu'en mars 1872, Mgr J.-P. Bravard donna à la cathédrale une statue d'argent du même modèle raphaëlesque que celle qu'il placerait l'année suivante au Mont-Saint-Michel, la statue de pierre polychromée fut enlevée de la cathédrale car on estimait qu'elle faisait double emploi. Elle fut récupérée par M. Guillon, architecte diocésain, qui deux ans plus tard, en mai 1874, en fit don au musée de la ville. Pour éviter de mécontenter les bonnes âmes qui regrettaient l'enlèvement de la statue de la cathédrale, on décida d'étiqueter celle-ci comme provenant de Tombelaine... mais cela ne pouvait tromper personne si l'on veut bien songer que la chapelle de Tombelaine avait été rasée probablement deux siècles auparavant, peu après 1665.

La troisième « image » de saint Michel est celle de l'Abbaye de La Lucerne. L'Archange avait, dans le bras nord du transept, une chapelle fondée entre 1322 et 1326, semble-t-il, par l'abbé Robert Jean (1290-1326) lequel y reçut la sépulture à sa mort. Cette sculpture serait donc exactement contemporaine, à dix ans près, de la statue d'or du Mont-Saint-Michel.

Ces trois « images » ont de nombreux points communs.

Tout d'abord leurs dimensions vont de 115 à 140 cm de hauteur, 35 à 40 cm de largeur à la base, pour une épaisseur de 18 à 19 centimètres.

Les trois ont une chevelure très ondulée. Seule celle de Montai-gu ne porte pas de diadème, les fleurons de la couronne des autres

sont brisés. Les trois ont le visage souriant. Elles sont actuellement démunies d'ailes, mais dans leur dos, on observe la trace très apparente du scellement d'ailes en bois à hauteur des épaules.

Dans les trois cas l'Archange par-dessus une longue robe serrée d'une ceinture à la taille porte un ample manteau souple, dont un lé passant sous le bras gauche est ramené sur l'avant-bras droit ; la main gauche tient l'écu « gothique » non par les énarms, mais par le bord supérieur, appuyé sur la cuisse, le pouce à l'intérieur et les quatre autres doigts étendus à plat sur le champ. La main droite tient la hampe de la lance, dirigée diagonalement, et dont le fer entre dans la gueule du diable, que Michel foule de ses pieds nus. Si l'ange de Coutances a conservé sa main droite et l'extrémité de la hampe, (qui semblent être des réfections de 1860) ceux de La Lucerne et Montaigu les ont perdues.

Deux variantes sont à noter. L'une dans le manteau : celui de Montaigu est simplement posé sur les épaules, les deux autres comportent une dizaine de boutons sur la poitrine. L'autre variante est dans le démon : à Montaigu et Coutances c'est un dragon qui mord rageusement la lance, tout en paraissant ramasser son corps sous ses ailes qui font penser à des élystres de coléoptère. A La Lucerne, au contraire, le diable a un corps de forme humaine, avec une tête plus ou moins dérivée de celle du chien. De sa main droite il agrippe, près de la pointe, le bouclier de celui qui le terrasse de ses pieds nus.

Il est remarquable que dans les trois cas l'Archange regarde devant lui sans paraître porter attention à l'action qu'il accomplit.

On peut considérer que ces statues de 1,20 mètre sont aux deux tiers de la grandeur du « grand et fort homme » auquel correspondait la statue d'or du Mont-Saint-Michel.

Cette dernière surmontait l'autel saint Michel « en-la-nef ». Pourquoi en la nef ? Parce que le chœur des moines était enfermé dans une clôture et séparé de la nef par un jubé comportant juste une porte en son milieu. Les fidèles n'y avaient pas accès. Or, il fallait bien qu'ils puissent s'approcher de la statue de l'Archange, eux qui avaient accompli un long pèlerinage, souvent périlleux, pour venir le vénérer. L'autel de saint Michel en la nef était donc essentiellement destiné à la dévotion des pèlerins et au dépôt de leurs offrandes. C'est ce qui explique que cette statue n'ait pas eu à souffrir de l'écroulement du chœur en 1421. Elle est ainsi parvenue, intacte jusqu'au 17<sup>e</sup> siècle.

En 1644, Dom Dominique Huillard, prieur conventuel de l'Ab-



baye, fit faire un nouvel autel muni d'un retable monumental pour remplacer l'ancien autel « saint Michel en la nef ». Contrairement à ce qu'a pu supposer Paul Gout, cet autel n'était pas dans le chœur (3), mais dans la nef, comme son nom l'indique, et Dom Thomas le Roy qui nous en relate la construction (4) nous dit « L'an 1644 vers la fin du mois de décembre, le R.P. prieur Dom « Dominique Huillard fit parachever le grand autel dédié en l'honneur de « l'archange saint Michel **situé en la nef de l'église de ladite abbaye, au bas « du cœur (sic) UNE ESPACE NOTABLE ENTRE LES DEUX... »** Or, il faut savoir que le chœur, c'est-à-dire l'ensemble des stalles, occupait le carré du transept. Une addition postérieure nous apprend que « l'an 1680 ledit autel a été enlevé « du lieu ci-mentionné et la menuiserie d'icelui portée plus haut (c'est-à-dire « plus à l'Est) et fait présentement jubé ». Cela entraîna une modification importante : la suppression de l'autel proprement dit qui devait faire place à la porte du chœur ! En contrepartie, on plaça de part et d'autre de cette porte « deux petits autels où on dit la sainte messe », comme c'était le cas au précédent jubé.

(A suivre)

(1) Chacun sait qu'une image, au masculin, est en Normandie une statue, et c'est une expression bien connue qu'emploient les mères qui dans l'église enjoignent à leur enfant d'être « sage comme une image »... En effet les statues ne bougent pas et ne soufflent mot.

(2) Rappelons pour mémoire que les autres monnaies d'or émises par Philippe IV le Bel, surnommé le roi faux-monayeur, ont été le petit royal assis en août 1290, la masse d'or 10 janvier 1296 et août 1310, la chaise d'or le 22 août 1303, le dernier d'or « à la Reine » fin 1305, le petit royal debout au Florin au mantelet 1305. En 1341, le roi Philippe VI émettra une monnaie d'or ornée à l'avant d'un ange tenant l'écu de France.

(3) T. II, p 598 et planche XXIX

(4) « Curieuses recherches » T. II, p. 319



## LE JANSENISTE CHARLES TABOURIN AU MONT SAINT-MICHEL

(Simples notes de lecture)

L'abbé Charles Tabourin est connu pour avoir été, vers la fin du règne de Louis XIV, l'initiateur, à Paris, d'une sorte de société de frères laïcs (ni prêtres, ni religieux) voués à l'instruction des enfants pauvres. En quoi il s'inspira peut-être, d'ailleurs, de l'œuvre de Saint Jean-Baptiste de la Salle (mort en 1719).

Mais, au contraire de ce dernier, Charles Tabourin était janséniste, et son refus d'accepter la bulle Unigenitus lui valut de nombreuses années d'exil hors de la capitale.

Par lettre de cachet, il fut d'abord envoyé à Luçon, puis à Condom, puis au Mont-Saint-Michel où il aurait vécu trois ans.

Là, d'après la tradition janséniste recueillie par André Hallays, « il vécut dans une grotte, se nourrissant d'orge bouillie, de pain et de pimprénelle et distribuant de « bons livres » aux soixante-treize familles qui habitaient le Mont. Avec ses exemples et ses « bons livres », il eût fini par faire du Mont-Saint-Michel un repaire de jansénistes, si une nouvelle lettre de cachet ne l'avait relégué dans le diocèse d'Auxerre ». (*le pèlerinage de Port-Royal*, 1923, p. 205).

Manifestement il y a dans ce récit de la fantaisie, pour ne pas dire de l'extravagance. La grotte ! Les pimprénelles !! Voilà qui fait sourire ceux qui connaissent le Mont-St-Michel. Mais il n'est pas impossible que Tabourin ait trouvé sur le rocher de l'Archange quelques sympathies. Dans la Congrégation de Saint-Maur, à laquelle appartenaient alors les moines du Mont, il y avait des tendances jansénistes. Et le curé du Mont, lui-même, François Grignard, n'était peut-être pas indifférent aux doctrines austères issues du milieu de Port-Royal. Qui sait ? (Ce n'est là, bien sûr qu'une hypothèse).

Toujours est-il qu'on trouve au moins une fois le nom de Tabourin dans les actes de la Paroisse Saint-Pierre où il est d'ailleurs qualifié de « prêtre exilé ». Il vient de présider les obsèques d'un des maçons qui travaillaient, dans les années 1730, à la réfection des remparts (voir l'excellente étude de M. Le Chanoine Ducloué, curé du Mont-Saint-Michel : la population montoise aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup>



siècles d'après les anciens registres paroissiaux, dans *Millénaire monastique... tome II 1966, p. 98*).

C'est peut-être l'activité janséniste déployée par Charles Tabourin qui fut la cause de son départ forcé du Mont. Quoi qu'il en soit, les écoles créées par lui à Paris, qui s'étaient développées, entre-temps, se multiplièrent bientôt du fait que l'abbé, tombé malade dans la capitale, alors qu'il s'acheminait vers l'Auxerrois, son nouveau lieu d'exil, fut finalement autorisé à y demeurer, comme par le passé.

A sa mort, en 1757, les frères de son Institut — que le bon peuple appelait tout simplement les « frères Tabourin » — tenaient une quinzaine d'écoles dont on ne pouvait dire que du bien. Ils es-saimèrent d'ailleurs en province.

L'œuvre survécut à la Révolution et ne s'éteignit qu'en 1887 (il y a donc un siècle). Augustin Gazier, l'un des grands historiens du Jansénisme, avait été l'élève, tout enfant, d'une de ces dernières écoles jansénistes.

Mais revenons au Mont Saint-Michel. Il n'est pas impossible qu'on y ait ressenti, quelque temps, le souffle desséchant de Port-Royal, mais, à coup sûr, il ne fut jamais un véritable « repaire de jansénistes ». Et c'est heureux !

Michel PIGEON

## Tu as créé toutes choses par ta Parole

Saint est le Dieu qui m'a montré dès ma jeunesse  
la vie et la lumière ;  
saint est le Dieu qui est le père de tous.  
Tu es saint, toi qui existes depuis le commencement ;  
tu es saint, toi le Dieu  
qui conserves et connais toutes choses ;  
tu es saint, toi le Dieu  
qui as créé toutes choses par ta Parole ;  
tu es saint, toi que la nature n'a pas noirci ;  
tu es saint, toi qui es plus fort que toute puissance ;  
tu es saint, toi qui es supérieur aux louanges.  
Reçois ces paroles qui, de mon âme et de mon cœur,  
s'en vont vers toi,  
ô inexprimable,  
ô ineffable,  
ô toi qu'on invoque en se taisant.

Prier - N° 92

JEAN VERNETTE

## OCCULTISME

### MAGIE — ENVOUÈTEMENTS

Esotérisme - astrologie - réincarnation  
spiritisme - sorcellerie - fin du monde

160 pages — 78,00 F.

Quarante mille voyants et devins en France. Vingt-deux pour cent des européens croient à la réincarnation. Les prophéties de Nostradamus viennent d'être rééditées à plus d'un million d'exemplaires. Deux personnes sur trois disent parcourir régulièrement la rubrique astrologique. Le spiritisme connaît un fort regain de faveur. Des émissions récentes sur l'envoûtement ont provoqué un rush chez les exorcistes. Instinctivement en effet, en ces temps de crise et de panique, on se tourne vers le Mage, le Sorcier. Ou le Guru. Ils pullulent. Ainsi se développe une sorte de micro-culture autour des formes archaïques du religieux. Autour de l'occulte et de l'irrationnel, du bizarre et de l'étrange. En tous milieux. Il faut alors discerner, sainement. Au cœur même d'une incroyance qui demeure massive et d'une indifférence qui est le lot de beaucoup, apparaît en effet un néopaganisme multiforme, comme une nouvelle religiosité pour le Nouvel-Age que l'on annonce. Les questions posées sont à prendre au sérieux. Jean Vernette y répond clairement, avec la pertinence d'une longue expérience de chercheur, et de pasteur sur le terrain. L'ouvrage vient à son heure. Car ce raz de marée représente aussi une rude interpellation pour le Christianisme à l'approche de l'An 2000.

Jean VERNETTE est prêtre en paroisse et Vicaire Général du diocèse de Montauban. Ancien Directeur national et coordinateur européen du Catéchuménat. Enseigne la théologie pastorale. Chargé de recherche sur les sectes. Particulièrement attentif aux questions concernant les jeunes et les nouvelles cultures, l'incroyance et les nouveaux phénomènes religieux, la transmission de la foi, sur lesquelles il a rédigé de nombreux ouvrages, articles et dossiers.  
**Du même auteur :** Sectes et Réveil Religieux.

Editions SALVATOR - B.P. 1175

68053 MULHOUSE Cédex



## NOS ABONNÉS NOUS ÉCRIVENT :

« Je viens vous demander de bien vouloir célébrer 2 messes : une en remerciement à St-Michel et à N.-D.-des-Anges pour la réussite de mon petit-fils à son examen, l'autre pour demander la santé, pour que je puisse donner les soins à mon mari paralysé, car j'ai 80 ans. Nous avons 56 ans de mariage et je voudrais pouvoir assurer jusqu'à la fin ensemble notre vieillesse. Nous avons été heureux. C'est beau et je remercie Dieu chaque jour. Je vous demande aussi d'avoir part à vos neuvaines du 15 au 23 chaque mois. Je les fait tous les mois en union avec vous.

J'ai été heureuse de voir l'émission de Pierre Bonte avec les échafaudages autour de la flèche et de l'Archange. Je m'intéresse beaucoup à tout ce qui se fait au Mont.

R. D.

Depuis que je suis allée au Mont et que je prie régulièrement l'Archange, cela m'a beaucoup apporté. Je désire en faire bénéficier ma famille et mes amis.

Ph. M.

« Vieille abonmée déjà, mais tellement aimante du Mont-Saint-Michel, fidèle à la neuvaine, je viens renouveler mon abonnement, tout en vous priant de célébrer une messe.

L. M.

« Je dois beaucoup à St-Michel, car les soucis ne nous ont pas manqué ! Nous avons élevé neuf enfants et nous avons connu bien des souffrances, spécialement au cours des deux guerres. Nous aurions aimé revenir en pèlerinage au Mont, mais l'âge ne nous permettra pas d'accomplir ce désir, à moins que l'un de nos enfants nous fasse ce grand plaisir.

A. B.

« En remerciement des nombreuses grâces obtenues par l'intercession de St-Michel, j'aimerais faire dire des messes d'action de grâces à la chapelle même de ce grand saint.

P. L.

Revenu depuis peu à la Foi en Jésus-Christ, dans le sein de l'Eglise, j'ai pu constater, tout au long de ma conversion, à quel point la lumière de St-Michel éclairait mes pas et combien la vie de ceux qui invoquaient les Saints Anges en était transformée.

Quel message de force et d'espérance pour tous ceux de ma génération ! livrée au vide et au cynisme, et pourtant si avide d'une lumière nouvelle et d'une alliance enfin pure ! »

C. L.

## DES "HISTOIRES" AUTOUR DU MONT SAINT-MICHEL

En 1757, un armateur de Granville, M. Jean Quinette de la Hogue obtint, en compensation d'indemnités qui lui étaient dues par l'Etat, une concession, depuis « les Quatre Salines » en Bretagne, jusqu'à « la Motte-Ferme ».

Après discussions, en 1773, un arrêt lui accorda 2 328 ha allant des « Quatre Salines » au « Pont de l'Anguille » sur la Guintre.

Il y eut aussitôt une intervention des Bénédictins qui, dans cette concession, prétendaient posséder 37 portions formant un ensemble de 300 arpents (mesure agraire variant de 30 à 51 ha suivant les pays). M. de Moidrey soutint les mêmes avantages.

Au cours de l'instruction de l'affaire, les religieux voulurent vendre leurs droits au comte d'Artois ; celui-ci perdit son procès en 1777. Après avoir fait opposition au jugement, il résilia son marché avec l'Abbaye.

M. Quinette de Cloisel continua les travaux d'assèchement commencés par son père et fit des dépenses considérables pour l'exploitation de ses nouveaux terrains. Les revendications de l'Abbaye du Mont-Saint-Michel cessèrent pendant la révolution après la confiscation des biens du clergé.

M. Quinette céda à M. Pallix 561 ha. Il voulut avant d'enclôre, fixer le Couesnon qui passait au nord de Roz-sur-Couesnon. Un canal fut tracé dans la direction actuelle du Couesnon, 1000 forçats y travaillèrent, et l'entreprise touchait à son but lorsque la grande marée de septembre 1800 détruisit tous les travaux. L'Etat abandonna alors son projet...

En 1856, l'Etat, moyennant une redevance de 377 878 F, donna à la Société Mosselman et Donon, une concession de 4 350 ha allant de la Chapelle Sainte Anne à la Chapelle Saint Aubert, d'une part, et du Mont-Saint-Michel en direction de la Roche-Torin, jusqu'au point de rencontre d'une ligne partant du pont de l'Anguille et dirigée vers le Nord.

Les concessionnaires devaient créer :

- 1) un nouveau chenal du Couesnon avec deux digues submersibles.
- 2) prolonger suivant un courbe, la digue de la rive gauche à 1 200 m. du Mont-Saint-Michel.



3) clore, par une troisième digue, le terrain entre le Couesnon, la mer et la Guintre.

Malgré de nombreuses protestations, en 1869, un nouveau décret augmenta la concession de 221 ha allant jusqu'à la Roche-Torin. Après 10 années d'une exploitation où elle avait dépensé sans profit, des sommes considérables, la Société Mosselman et Donon rétrocéda sa concession à la Société des Polders de l'Ouest.

Celle-ci obtint, à titre de subvention, 550 000 F. L'Etat reprenait 1115 ha dans la partie Est de la baie et entreprenait le colmatage de la rive droite du Couesnon, opération précédemment désastreuse pour la Société Mosselman et Donon, et que la Société des Polders ne voulait pas recommencer.

En 1869, un projet de construction de la digue fut établi, ajourné pendant la guerre, un décret de Mac-Mahon l'autorisa. Afin d'échapper aux protestations provoquées par cette décision, les ponts et chaussées et la Société des Polders firent hâter les travaux et la digue fut achevée en une année, au lieu de quatre, comme il avait été prévu. Elle coûta 500 000 F.

E. VAEVIEN.

## La nature reflète ta beauté

Mon Dieu, grande est ta création.

Comme le visage de mes frères,  
la nature reflète ta beauté.

Et j'ai mal, Seigneur,  
quand les hommes l'exploitent, la polluent,  
la détruisent.

Merci, mon Dieu, pour les matins d'été,  
pour l'odeur de la pluie,  
pour le chant de l'oiseau.

Ouvre nos cœurs, Seigneur,  
au respect de ta création,  
à l'amour de notre terre.

Aide-nous à comprendre  
l'importance de toute vie. Amen.

Prier - N° 92

## Les Annales du Mont-Saint-Michel

Abonnement ordinaire : 40,00 F.

Abonnement de soutien : 50,00 F.

Etranger : 50,00 F.

Pour faciliter notre travail joindre la bande du dernier bulletin et en tout cas rappeler sur le talon des chèques et mandats le but du versement.

● A toute commande joindre dans la même enveloppe le titre de paiement. — Merci !

● Les abonnements sont à renouveler en début d'année par chèque bancaire ou chèque postal 4.42 C. Rennes à l'ordre de M. le Directeur des Annales.

● Les Annales ne seront plus envoyées à ceux qui n'ont pas renouvelé leur abonnement au cours de 1985-1986.

### HONORAIRES DES MESSES :

Une messe : 55 F.

Neuvaine de messes : 550 F.

Trentain grégorien : 1.900 F.

(30 messes consécutives pour un défunt)

### HORAIRES DES MESSES AU MONT :

Sanctuaire de St-Michel : en semaine 9 heures

samedi 21 heures

dimanche 9 h. 30 et 11 h.

Abbaye : tous les jours à 12 heures



# VIE de l'ŒUVRE de SAINT-MICHEL

## CONSECRATION D'ENFANTS :

Ont été consacrés à N.-D.-des-Anges et à St-Michel, depuis le 4 avril 1987 :

— 32 enfants d'Afrique :

— et Virginie TETU, Dijon - Amandine MONIER, André FIZE, Géasque - Caroline COUPARD, Rouen - Thérèse LAMBERT, Metz - Christine GENE, Saint-Claude - Sébastien GIRAUD, St-Priest-des-Champs - Vanessa BONTEMPD, Chapdes Beaufort - Jonathan FALLOT, Montbelliard - Jérémy O'BRIEN, Argenteuil - André BOSC, Caujac - Jeanne BOSC, Miremont - Irène, Christophe, Gérard, Badellino, Auterive, Vianney ICHE, Toulouse - Giovannoni COTTIN, Ulrich PLANTE, St-André - Chong-Hu ROUMENIGGE, Capesterre - Alain, Delphin, Claise, Fueylis BATANTOU, Gd'Couronne - Gérald LASEMILLANTE, Arnouville-les-Gonesse - Christophe CORRIOLLES, Bagnolet - Ludovic VANGOT, Abymes - Elie, Esther BESARD, Fort-de-France - Jean-Noël POISSON, Orléans - Laurent DEXPORT, Marie-Jeanne TECHER, Ilet-Furcy - Julien CHENIN, Vergné - François, Florent MOREL, bourg - Tony, Chimène MERIVILLE, Basse-Terre - Florent de SAINT-VICTOR, La Celle-Saint-Cloud, - Frédéric LEGLINEL, Le Désert - Vincent BOURGUIGNEAU, Bazouges/Loir - Jean-Noël, Nathalie AUBERTIN, Rambervillers - Florian TOURCAUD, Lannemezan - Richard LAVILLE, Bastien LAVILLE, Privas - Marie-Clémence DUCHESNE, St-Guislain - Julien PICHOR, Mikaël BALAVOINE, Claude PICHOR, St-Loup/Semouse - Raphaël APPAIRE, Vincennes - Francis, Juan BONARD, Mayline, Ludmilla ROMAGNE, Marie ARNAUD, Yoanne, Marie-France, Anne, Raphaël, Patricia, Vanessa, Georges, Marie-Christine, Marie-Dominique HO-SING-MING, Kée-Mee HO-SING-MING, Fort-de-France.

## ARCHICONFRERIE DE SAINT MICHEL :

Depuis la même date 160 adultes se sont faits inscrire sur les listes de l'ARCHICONFRERIE, qui est une pieuse union de chrétiens qui dans la dévotion à St-Michel prient chaque mois du 15 au 23 (neuvaine de prières) les uns pour les autres et aux intentions recommandées au Sanctuaire de St-Michel.

Une messe est célébrée chaque lundi à leurs intentions, aux intentions des Pèlerins de la semaine et pour les associés défunts.

## ADIEUX A NOS CHERS DEFUNTS :

Mme Marie VIMOND, Mme THOMIN, La Haye-Pesnel, Jacques DATIN, Dinard - Maurice MENARD, St-Lô - Victor CHESNEL Le Val-St-Père - Mme Virginie FRANÇOIS, Brécéy - Mlle BISSON, Rouen - Mme JABRET, Le Mont-Saint-Michel.

« QUE SAINT MICHEL LES INTRODUISE DANS LA PAIX  
ET LA LUMIERE DE DIEU »